



Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ici le **Compte-Rendu** de la **réunion** que nous avons eu **Mercredi 19 janvier** avec les responsables de Saint-Ouen Habitat Public (Mme Sonia Grassiot et M Gilles Hauchecorne).

Problèmes Immeuble :

Ascenseur : le problème d'alarme était du au passage de relais de la Sté Koné à Sté Schindler. Disfonctionnement de la ligne téléphonique pour la cabine ascenseur (en cas d'incarcération) : nous dépendons du Consortium Sipperec. Ceci oblige l'OPHLM à suivre une procédure définie dans ce marché pour toute intervention en téléphonie. Ainsi SFR loue les lignes à France Telecom. La difficulté a été de faire s'entendre SFR et France Telecom. SFR et France Telecom se renvoyait la balle et ensuite la situation a été identique entre SFR et Schindler. Schindler ne pouvait pas remettre en fonction l'appareil car la ligne téléphonique sonnait toujours en ligne occupée. Donc il a fallu repartir vers SFR... Tout cela a malheureusement pris plus de temps que voulu pour solutionner l'affaire. Ce problème peut-il se reproduire ? Oui cela pourrait se reproduire, cependant, l'ascensoriste contrôle mensuellement les appareils et teste les lignes téléphoniques. Donc si un dysfonctionnement survient ils seront plus rapides pour lancer une demande d'intervention auprès de SFR.

Ménage : il doit être fait tous les jours dans le hall d'entrée et l'ascenseur, une fois par semaine dans les étages et une fois par mois dans les autres parties communes (escaliers, cages de l'ascenseur au -1). Nous avons dit qu'elle passe bien une fois par semaine dans les étages, que c'est pas impeccable mais que c'est fait, et que c'est possible qu'il y ait aussi un manque de produits ; En ce qui concerne le hall et l'ascenseur que nous ne sommes pas convaincus qu'elle passe tous les jours, et pour les autres parties communes qu'il a fallu à chaque fois le signaler au gardien pour que ça soit fait. M Hauchecorne fera un tour ces prochains jours pour se faire une idée de l'état des lieux.

Lampes : sont régulièrement changés mais il y a toujours un problème de surtension. Mme Grassiot fera le point avec le technicien en charge de la surveillance et remise en état des équipements de notre résidence de lui fournir le constat de l'électricien, envoyé par Bouygues, en vue d'un nouveau RDV avec l'EDF.

Gardien : son rôle : Contrôler les prestations des entreprises, notamment après le signalement d'un problème ; Doit faire un tour dans la résidence et aux étages au minimum une fois par semaine pour dépister les problèmes ; Doit faire le lien entre les locataires et les différentes entreprises lors d'un problème, et vérifier le résultat. Sortir les poubelles les nettoyer... Nous avons également signalé à son responsable que lorsque nous l'appelons pour porter à sa connaissance tel ou tel problème il se sent tout de suite agressé, alors que notre but n'est pas de l'accuser... Ces remarques seront portées à la connaissance du Gardien.

Sécurité : Ils étaient au courant de tous ces problèmes (vol, dégradations) d'où l'intervention de la Bac au mois de juillet... Ils ont fait un devis de vidéo-surveillance du parking et du contrôle d'accès pour toute la résidence qui a été refusé par La Foncière Logement, propriétaire des lieux. Le devis en contrôle d'accès seul doit être revu et ils doivent obtenir un devis concurrentiel pour présentation à nouveau à La Foncière Logement. Le contrôle d'accès consiste à modifier l'accès au groupe dès le portillon rue avec l'utilisation d'un badge attribué à chaque locataire (Badge numéroté). L'Amicale pourrait faire un courrier pour insister de l'utilité de la vidéo-surveillance.

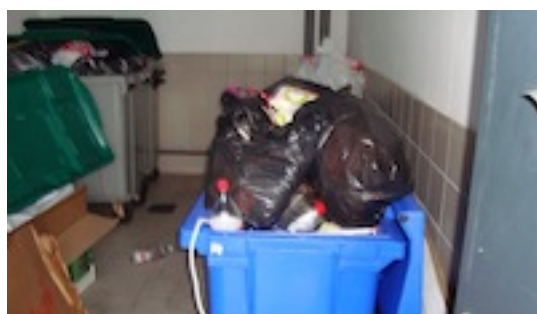
Fuites d'eau dans le parking : le problème vient de la dalle qui est fissurée, la société Bouygues doit assurer le suivi de la remise en état. Les personnes concernées doivent prendre contact avec Mme Grassiot pour trouver une solution.

Problèmes Locataires :

Espaces verts Ils sont là pour améliorer l'aspect visuel de la résidence, ils ne sont en aucun cas des espaces de jeux et surtout pas des poubelles.



Poubelles attention aux débordements, et au tri sélectif, des affiches vont être posées au dessus des poubelles.



Parking : les personnes qui ont entreposé des meubles, des planches de bois, etc, sont priées de les enlever, il s'agit ici d'un problème de sécurité, s'il y a un incendie dans le parking... Par ailleurs le seau d'incendie n'est pas une poubelle et le bac de sable n'est pas un cendrier.

Squats Nos jeunes sont priés de ne plus squatter les locaux communs (cage d'escalier, sous-sol...) pour fumer, boire, et également de ne plus faire entre leurs copains à ces mêmes fins.



Voisinage, tout locataire est prié de ne pas gêner ses voisins, bruits des enfants, des chiens, ne pas faire sa prière dans les locaux communs, ne pas laver les terrasses à grandes eaux et faire couler l'eau chez les voisins, **ne pas se garer sur les places de parking des voisins...**



Vandalisme Certains locataires ont dégradé (tags au marqueur, mais également des tags faits avec la pointe d'un couteau), c'est dommage ils habitent là également en plus nous devons tous payer ces dégâts.

Balcons : nous vous prions de ne plus entreposer des affaires sur les balcons premièrement pour un souci d'esthétisme et surtout pour votre sécurité (la cigarette du voisin tombe à cause du vent sur votre balcon...)

Facture EDF trop élevées, veuillez vérifier dans votre tableau électrique si le Disjoncteur du chauffe-eau est positionné en milieu (Automatique), sinon demander au gardien de vous faire venir l'électricien de Bouygues Immobilier.

Fuites d'eau dans les appartements il s'agit là de situations individuelles où les locataires concernés doivent faire intervenir leur assurance respective. Sauf s'il s'agit de fuites liées à un défaut d'étanchéité de la façade, des terrasses ou d'équipement. L'Immeuble étant sous garantie décennale (jusqu'en 2019). Les réclamations doivent être transmises au gardien et elles seront transmises à Bouygues qui prend en compte ou non, s'agissant de garantie ou non des équipements ou d'une fuite liée à un problème de construction.



Amicale de Locataires :

Il y aura une tournée de porte à porte qui sera faire ces prochains jours afin de savoir quelles sont les personnes intéressées à adhérer.

Nous avons toujours besoin d'un bénévole pour être le **Trésorier** de l'Amicale, pour pouvoir enfin déposer les statuts de l'amicale à la Préfecture.

En attendant la constitution officielle de l'ALCK nous restons en contact avec vous par mail : alck.stouen@gmail.com ou par courrier aux boîtes B51 et B52, et par téléphone.